

BUREAU DE TERRITOIRE D'ENERGIE SOMME

Séance du 04 septembre 2025

Date de convocation : 25 août 2025
Date d'affichage : 05 septembre 2025

Extrait du registre des délibérations

Nombre de membres :

Inscrits : 18
Présents : 15
Absents : 3
Votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Objet : Charte des Valeurs de Territoire d'Energie Somme

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 04 septembre à 10 heures 00, le Bureau de Territoire d'Energie Somme, légalement convoqué, s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET, Président.

Etaient présents : Alain SURHOMME, Patrick DESSEAUX, Michel DESTOMBES, Jean-Paul LECOMTE, Jean-Marie MACHAT, Virginie SANNIER, Francis HOUSSE, Jean-Jacques STOTER, Alain SAVOIE, Gaëlle PAYS, Dominique CAMUS, Didier FRANCOIS, Daniel CAVE.

Etaient absents et excusés : Yves MONIN, Bruno ETEVE, Nicolas PLE.

M. Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président expose que dans le cadre d'un travail collaboratif mené lors des journées du personnel de 2024 et 2025, enrichi par les propositions des élus de TE80, une réflexion approfondie a été engagée sur les valeurs qui fondent l'action de la collectivité. Ce processus participatif a permis de faire émerger une vision partagée autour de cinq grands principes :

- le service public de l'énergie,
- la transition énergétique,
- l'accompagnement solidaire,
- l'expertise partagée,
- et l'innovation territoriale.

Ces valeurs traduisent l'identité de TE80, son engagement envers les territoires, et sa volonté de répondre aux enjeux énergétiques actuels et futurs avec responsabilité, proximité et ambition.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de Territoire d'Energie Somme ;

Vu la volonté de TE80 de formaliser et promouvoir les valeurs qui fondent son action publique ;

Vu le document intitulé « Charte des valeurs de TE80 » présenté en bureau le 19 juin 2025 ;

Considérant que TE80, en tant qu'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité et de gaz, porte une mission d'intérêt général au service des territoires ;

.../...

Considérant que les valeurs de service public de l'énergie, de transition énergétique, d'accompagnement solidaire, d'expertise partagée et d'innovation territoriale constituent le socle de l'engagement de TE80 ;

Considérant que l'adoption formelle de cette charte permettra de renforcer la cohérence des actions de TE80, de mobiliser les agents autour d'un projet commun, et de clarifier les engagements de la collectivité auprès de ses partenaires et usagers ;

Le Bureau de TE80, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'adopter la Charte des valeurs telle que présentée en annexe à la présente délibération ;
- De diffuser cette charte auprès des agents, des élus, des partenaires et des usagers de TE80 ;
- De s'engager à faire vivre ces valeurs dans l'ensemble des politiques, projets et actions portés par TE80 ;
- De charger le Président de TE80 de veiller à la mise en œuvre et au respect de cette charte dans le fonctionnement de la collectivité.

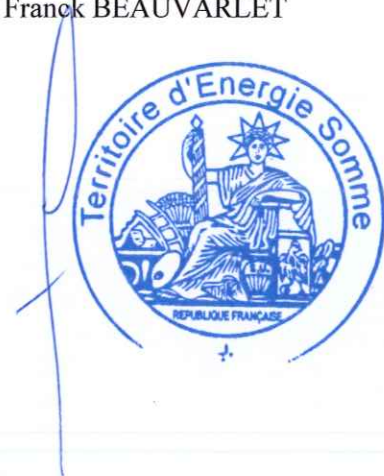
Fait et délibéré en séance

les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Président

Franck BEAUVARLET



Annexe : Charte des Valeurs de TE80

Charte des Valeurs de Territoire d'Energie Somme (TE80)

Garant d'un service public de l'énergie, pour et avec les territoires

Cette charte présente les valeurs fondamentales de Territoire d'Energie Somme (TE80). Des valeurs qui reflètent son engagement envers la transition énergétique, son soutien aux collectivités locales, et sa volonté d'investir pour un avenir innovant et durable.

Service public de l'énergie

TE80, en tant qu'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité et de gaz, porte une mission d'intérêt général : assurer et développer un service public de l'énergie fiable et de qualité dans un esprit de transparence, de responsabilité et d'équité territoriale.

Transition énergétique

TE80 s'engage dans la transition énergétique, au travers de l'aide apportée aux collectivités pour des solutions décarbonées, durables et pragmatiques (les meilleures technologies disponibles en faveur des énergies renouvelables, de la mobilité propre, de la rénovation énergétique...).

Accompagnement solidaire

TE80 se positionne comme un acteur de proximité, au service des communes, des EPCI et leurs habitants, avec une volonté d'accompagnement et de solidarité territoriale. Incluant le partage de compétences, la mutualisation des achats comme le soutien aux projets locaux.

Expertise partagée

TE80, grâce à l'interaction de la compétence technique et du professionnalisme de ses agents, développe une expertise reconnue au service de tous permettant d'intervenir avec efficacité sur les différents champs de l'énergie.

Innovation territoriale

TE80, par le biais de ses outils techniques et financiers adaptés aux problématiques actuelles et futures, dispose d'une capacité à porter des travaux performants et innovants, en réponse aux enjeux locaux, en particulier dans la lutte contre le changement climatique renforçant ainsi son rayonnement et son attractivité.